

TEXTES OFFICIELS 2009-2010

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL 2^e DIVISION

1 - DÉFINITION

Le championnat de France individuel 2^e division et les épreuves de qualification décentralisées constituent la filière de sélection au haut niveau.

Il permet de décerner les titres de champion de France des compétiteurs hors équipe de France. Il détermine le classement du 33^e au 64^e combattant par catégorie de poids au niveau national.

2 - SEXE : Féminin et Masculin

3 - ANNÉES DE NAISSANCE : juniors et seniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - NATIONALITÉ : Française et étrangère telle que définie dans le code sportif

5 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL

– Ceinture verte minimum.

– Deux années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours.

– Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)

– Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 - PARTICIPANTS ET ENGAGEMENTS

Seuls sont autorisés à participer les combattants qui ne sont pas classés en 1^{re} division.

Un athlète qui a changé de division (descente) pourra combattre dès parution de la liste officielle dans sa nouvelle division après le championnat de France individuel 1^{re} division.

Les combattants descendants de la 1^{re} division à la 2^e division combattront directement au niveau des 1/2 finales du championnat de France senior. Ceux-ci seront engagés sous la responsabilité du club des combattants.

NOTA : les cinq premiers (6 combattants) de chaque catégorie seront classés en 1^{re} division la saison suivante.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surpassement de poids possible.

Féminines : – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; – 78 kg ; + 78 kg

Masculins : – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; – 81 kg ; – 90 kg ; – 100 kg ; + 100 kg

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A.

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT : Féminines et Masculins : 5 minutes

Récupération : dix minutes obligatoires entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION ET ENGAGEMENTS

Tableaux à double repêchage – Accompagnant autorisé

11 - ÉPREUVES DE SÉLECTION

Départementale sur engagement

Régionale sur sélection départementale*

1/2 finale sur sélection régionale*

Nationale sur sélection à partir des 1/2 finales

* voir tableau des quotas

12 - RELATION GRADES CHAMPIONNATS

La relation grades championnats est appliquée.